Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro ISN : 9098
Centre d'intérêt : 250

Gravel, Monique

Programme "Trait d'union", 130-344 : guide pédagogique / par Monique Gravel. -- Version finale. -- [Montréal] : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service des études, Communautés culturelles, 1989.
42 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code : 884637

Vedette(s)-secondaire(s) : Commission des écoles catholiques de Montréal. Service des études. Communautés culturelles

Descripteur(s) : Allophone * Intégration scolaire * Français (Langue) * Guide pédagogique * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le guide présente une façon d'enseigner le français oral, le français écrit et la lecture aux élèves allophones nouvellement intégrés au secteur régulier du niveau secondaire et inscrits au programme **Trait d'union**. On y trouve des éléments de réflexion et des suggestions au sujet de l'environnement pédagogique (élève, enseignant, classe, climat, matériel), du cadre pédagogique (démarche pédagogique, processus d'apprentissage, techniques, outils, pratiques) et de la pratique pédagogique. Deux grilles d'évaluation pour un exposé oral et pour une production écrite sont présentées en annexe.

Type de document :
Notice(s) connexe(s) : 8970865

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CÉCM

Service des études
Communautés culturelles

ISN: 9098

PROGRAMME "TRAIT D'UNION"

130-344

Guide pédagogique

par Monique GRAVEL

Version finale
Décembre 1989

884637

Conception: Monique Gravel,

Coordination: Mona Leblanc, Coordonnatrice-cadre

Collaboration: Marcel Lamarre, conseiller pédagogique
Nicole Tardif, conseillère pédagogique
Jean Morin, directeur des études, école Lucien-Pagé

Secrétariat: Carole Paré

Tous droits réservés
La commission des Écoles Catholiques de Montréal

Dépôt légal - 3e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Table des matières

		Page
1.	**L'introduction**	1
1.1	Le programme: sa raison d'être	2
1.2	Le guide: orientation générale	2
1.3	Un élément sous-jacent: l'importance des valeurs socio-culturelles	3
1.4	Les principaux choix à la base du programme et du guide	3
2.	**L'environnement pédagogique**	6
2.1	L'élève	7
2.2	L'enseignant	8
2.3	La classe	9
2.4	Le climat	10
2.5	Un langage commun	10
2.6	Le matériel de l'élève	11
2.7	Un dictionnaire ou un lexique personnel	12
2.8	Le travail d'équipe	13
2.9	L'utilisation de la bibliothèque	14
3.	**Le cadre pédagogique**	16
3.1	Une note générale	17
3.2	La démarche pédagogique	17
3.3	Le processus d'apprentissage	18
3.4	La mise en situation	18
3.5	Les habiletés langagières	19
3.6	Les connaissances communes	19
3.7	Les techniques	20
3.8	Les outils	21
3.9	L'objectivation	22
3.10	Le réinvestissement des connaissances	23

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
C F C M
3211 EST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL, QUÉ. H1X 3B3

Page

3.11 Les pratiques 24
3.11.1 en oral 24
3.11.2 en écriture 25
3.11.3 en lecture 25
3.11.4 dans les questionnaires 26

4. Un peu de pratique 28
4.1 L'approche des textes nouveaux et l'étude du vocabulaire de ces textes 29
4.2 L'oral pour déclencher l'écriture 31
4.2.1 Travail préliminaire fait par l'enseignant 31
4.2.2 Travail de la classe animée par l'enseignant 31
4.2.3 Écriture d'un texte 31
4.2.4 Travail de rédaction par l'élève 32
4.2.5 Correction par l'enseignant 33
4.2.6 Objectivation par l'élève 33
4.2.7 Fin du travail de production écrite 34

5. La conclusion 35

6. Les annexes 37
Annexe 1 Grille d'évaluation pour un exposé oral 38
Annexe 2 Grille d'évaluation pour une production écrite 39

Collection "Trait d'Union": documents disponibles 42

1. L'introduction

1.1 Le programme: sa raison d'être

Le programme "Trait d'Union" est un programme local d'intégration des élèves allophones du secondaire visant à les habiliter à poursuivre l'ensemble de leurs apprentissages au secteur français régulier. Il veut permettre à ces élèves de mieux fonctionner et de réussir le plus rapidement possible dans l'ensemble de leurs matières. Comme il est prouvé que le principal problème de ces élèves en est un de français courant et de langue scolaire, ce programme est fait pour permettre l'ajustement langagier de ces élèves tant au point de vue des connaissances et des habiletés que des techniques; cela, à l'oral, en lecture, et en écriture. Plusieurs connaissances, habiletés et techniques ont été acquises par les élèves francophones durant leurs études primaires et au début de leurs études secondaires mais n'ont souvent été acquises que partiellement par les élèves allophones durant leur très court séjour à l'accueil. C'est sur ces préalables que doit porter principalement le cours de "Trait d'Union".

Quand on pense aux difficultés de ces élèves, on peut relever premièrement l'absence de référent sur beaucoup de sujets abordés en classe, la difficulté de s'exprimer correctement tant oralement que par écrit, la compréhension laborieuse de textes jugés essentiels pour la réussite dans un degré, la pauvreté du vocabulaire qui peut se compenser par une étude systématique de celui-ci en contexte au fur et à mesure qu'il se présente. En rapport avec le vocabulaire, il ne faut pas oublier les problèmes venant des différences de sens selon les emplois, du sens figuré des mots, des locutions idiomatiques, des nuances qui ne se saisissent que lorsqu'on connaît le peuple d'accueil et sa mentalité profonde. Ajoutons les difficultés provenant de la méconnaissance de la grammaire, de la syntaxe, de la ponctuation et de l'orthographe. Mais il faut se dire que chez certains élèves ces problèmes disparaissent rapidement tandis que, chez d'autres, tout est plus compliqué. Le programme "Trait d'union" est justement fait pour les élèves qui ont besoin de plus de temps pour maîtriser le français et en comprendre les mécanismes.

1.2 Le guide: orientation générale

Dans ce guide, on a voulu présenter une façon d'organiser la classe et le travail, une façon de créer un climat privilégié et dynamique et une façon d'aborder l'enseignement de l'oral, de la lecture et de l'écriture afin de favoriser au maximum le progrès et la réussite de ces élèves dans l'ensemble des matières scolaires. Il est certain que ce qui est présenté ne relève pas de la recette-miracle mais est plutôt un point de départ pour une réflexion personnelle sur le sujet. En effet, chaque enseignant, compte tenu du groupe d'élèves qui est devant lui et du milieu scolaire dans lequel il travaille, doit en tirer ce qui lui convient et l'adapter à la situation-école dans laquelle il se trouve. C'est ainsi qu'il peut être possible d'obtenir avec cette population d'élèves les résultats escomptés.

1.3 Un élément sous-jacent: l'importance des valeurs socio-culturelles

L'élève inscrit à ce cours est au Québec depuis moins de deux ans. Récemment sorti des classes d'accueil, il vit ses premières expériences au secteur régulier du secondaire. Aussi, tout en sachant l'importance de l'oral, de la lecture et de l'écriture dans ce cours, l'enseignant doit être conscient qu'il doit en plus aider cet élève à s'adapter à la société québécoise. Parvenir à connaître une langue ne veut pas dire seulement bien la parler, l'écrire convenablement et saisir le sens des textes lus, cela implique aussi une compréhension de la vie d'ici: valeurs, comportements, préoccupations des gens. Si cet aspect est négligé, l'élève nouvellement arrivé sera incapable de converser véritablement avec les Québécois de vieille souche donc sera privé du contact avec les gens. Ce programme vise à faire de la langue française non seulement une langue de fonctionnement mais aussi une langue de vie. L'élève allophone doit apprendre à accepter la langue française et ceux qui la parlent pour que le Québec soit pour lui un lieu de résidence et de travail, mais aussi un lieu de communication et de participation. Cet élève doit sentir qu'il peut devenir, à côté de l'élève québécois de vieille souche, l'artisan du Québec de demain.

Pour atteindre cet objectif, l'enseignant profitera de chaque occasion, de chaque texte véhiculant des éléments propres à la société québécoise ou à la francophonie en général pour les relever, les expliquer, essayer de trouver des ressemblances avec des cultures en présence dans la classe, faire réfléchir l'élève sur cette réalité pour que celui-ci puisse comprendre et mieux s'ajuster à son nouveau milieu.

1.4 Les principaux choix à la base du programme et du guide

Dans le programme "Trait d'Union", on retrouve une série d'objectifs reliés aux connaissances, habiletés et techniques en oral, lecture et écriture. La poursuite de ces objectifs doit permettre à l'élève qui sort de la classe d'accueil de maîtriser plus rapidement la français courant et la langue scolaire et de mieux s'ajuster à l'enseignement dispensé dans l'ensemble des matières au secteur régulier du cours secondaire.

Pour espérer atteindre ces buts, il fallait absolument faire des choix, les voici :

1. Les discours:

Ceux qui ont été choisis ont comme caractéristique commune d'être le plus proche possible du français courant et de la langue scolaire (avec vocabulaire dénotatif: mots employés dans leur sens véritable). Le premier discours étudié (septembre - octobre - novembre) est le discours expressif, type expression d'émotions, de sentiments. C'est celui qui est le plus près de la langue orale et dans lequel l'émetteur se raconte. Le deuxième retenu (décembre, janvier, février, mars) est le

discours informatif lié et non lié à l'actualité. Cest celui par lequel le récepteur s'informe, élargit ses connaissances. Le troisième étudié (avril, mai) est le discours expressif, type expression d'opinions dans lequel l'émetteur dit son avis et le récepteur en prend connaissance. Pour ce qui est du discours incitatif, celui-ci doit être une préoccupation constante tout au long de l'année. Il consistera principalement à bien comprendre les consignes scolaires ainsi que les questionnaires de travaux ou d'examens.

2. La lecture, l'oral et l'écriture:

La lecture, dans ce cours, est considérée comme la voie privilégiée pour l'élargissement des connaissances, l'enrichissement du vocabulaire et le contact avec le parler, les habitudes et les valeurs du Québec ou du monde francophone. C'est l'outil par excellence du progrès personnel et de la culture: elle doit donc avoir une place du choix. De plus, c'est par la lecture de textes expliquant les différentes matières du cours secondaire ou tirés du matériel didactique de ces matières que l'élève pourra améliorer à la fois sa compétence linguistique et son référent scolaire global. *L'oral et l'écriture* sont les modes d'expression de l'élève. Dans ce cours, on lui proposera de s'exprimer sur des sujets liés soit à son vécu scolaire ou social, soit à l'actualité afin que la difficulté du travail ne porte jamais sur le "quoi dire" mais plutôt sur le "comment dire" dans un bon français. Les pratiques seront nécessairement nombreuses et l'objectivation essentielle, si l'on veut une amélioration marquée de son expression.

3. L'étude systématique du vocabulaire en contexte:

À la suite de la lecture de chaque texte, une fois que la situation de communication est comprise et le sens global du texte dégagé, on procède alors à l'explication de tous les mots inconnus des élèves. Chaque élève doit écrire chaque mot correctement avec une définition simple sur laquelle la classe, guidée par l'enseignant, s'est entendue. Si l'on veut qu'il y ait véritable acquisition de vocabulaire, il faut faire des contrôles fréquents dans lesquels on exigera l'orthographe correcte du mot et la signification exacte.

4. La familiarisation avec le vocabulaire et le style des questions d'examens:

Plusieurs élèves allophones échouent à des examens non par ignorance de la matière mais par mauvaise compréhension des questions. Il y a un gros travail à faire dans ce cours, tant du côté des séries synonymiques de verbes qui peuvent être utilisés dans les questionnaires que sur le style employé. L'élève doit parvenir à comprendre que tel type de question entraîne tel type de réponse peu importe la matière.

5. L'acquisition de connaissances:

D'abord, on privilégiera dans ce cours les bases de la langue acquises normalement au primaire en grammaire, en syntaxe et en orthographe pour en faire rapidement de l'acquis. Ensuite, à partir de ces acquis et selon les besoins du groupe, il est important d'aller plus loin en sélectionnant judicieusement les connaissances qui sont utiles et indispensables à une bonne communication en français, en laissant de côté tout ce qui serait la connaissance pour la connaissance.

6. L'évaluation formative:

Tel que dit dans le programme "Trait d'Union", l'évaluation formative doit avoir une grande importance tout au long de l'année. L'élève est en formation, en apprentissage; il doit toujours faire un retour sur ses travaux pour comprendre ses erreurs, les corriger, s'améliorer et pouvoir réinvestir ses acquis le plus rapidement possible. La note du premier bulletin, qui arrive après environ deux mois de travail, devrait être formative et apparaître au bulletin de l'élève sous forme de lettre. Après deux mois d'intégration, il est encore trop tôt pour donner une note chiffrée qui entrerait dans le calcul de la moyenne de l'année. L'expérience prouve que ce n'est qu'après les quatre premiers mois qu'on peut vraiment donner à cet élève nouvellement intégré une note chiffrée de fin d'étape. D'ailleurs, c'est à partir de ce moment qu'on verra habituellement l'élève plus sûr de lui progresser d'une façon évidente et, ceci, jusqu'à la fin de l'année.

7. L'utilisation maximale des outils:

L'élève allophone suit ce cours pour mieux s'intégrer au secteur régulier du secondaire. Aussi, il est essentiel qu'il connaisse très bien les outils à sa disposition pour mieux apprendre et mieux écrire (dictionnaire, grammaire, etc..) et qu'il sache s'en servir. Les avoir à portée de la main et pouvoir les utiliser au besoin durant ce cours, voilà qui permettrait à l'élève d'acquérir de bonnes habitudes de travail et de se sentir plus autonome devant des difficultés d'ordre linguistique.

2. L'environnement pédagogique

2.1 L'élève

L'élève inscrit au programme "Trait d'Union" vit au Québec depuis environ deux ans. Il est sorti récemment de la classe d'accueil où il a évolué dans une sorte de "serre chaude" et il étudie maintenant au secteur régulier du secondaire. Il doit s'adapter à un nouveau système scolaire et il doit récupérer dans l'ensemble des matières du niveau où il est intégré; ceci est évidemment une tâche très lourde pour lui. De plus, sa connaissance de la langue française est encore incomplète au niveau du vocabulaire, de la syntaxe, de l'orghographe... Tout ce qui touche au sens figuré des mots, aux locutions idiomatiques, aux nuances, aux allusions, aux sous-entendus est pour lui encore très mystérieux.

En début d'intégration en classe ordinaire, cet élève peut être intimidé par son nouveau milieu et par le contact avec une mentalité souvent très différente de la sienne. Ses valeurs ne sont pas toujours les mêmes que celles des Québécois de vieille souche; aussi, il a besoin de connaître les valeurs de son pays d'accueil pour pouvoir les comprendre et s'y ajuster progressivement sans toutefois renier ce qu'il est. Dans ce cours, on peut retrouver deux types d'élèves; celui du premier groupe est motivé et tient à réussir dans son nouveau pays, d'abord dans ses études et ensuite dans le monde du travail. Il comprend qu'il doit bien maîtriser le français pour vivre harmonieusement sans toutefois négliger l'apprentissage de l'anglais. L'élève du deuxième groupe n'accepte pas facilement d'être à l'école française. Sa préoccupation, c'est d'étudier, de travailler et de vivre en anglais, au Québec ou ailleurs. Cette attitude négative vis-à-vis du français et de la culture québécoise rend plus difficile son intégration.

A cause de sa situation particulière, l'élève allophone récemment arrivé au pays et étudiant au niveau secondaire prend généralement vite conscience qu'une langue ne s'apprend pas seulement à l'école mais aussi avec les copains, les amis, au travail, par des lectures personnelles et par un contact assidu avec les médias (journaux, revues, radio, télévision, etc...)Il recherche une autonomie dans ce domaine car, pour cet élève, savoir quoi dire et comment le dire, quoi faire et comment le faire dans les différentes circonstances est un but à atteindre obligatoirement et rapidement. C'est une question de survie. Il reste à espérer que, sa survie, il l'imagine en français...

En posant notre attention sur l'élève suivant le programme "Trait d'Union", il faut ajouter que celui-ci n'a pas toujours atteint dans son pays d'origine le niveau de scolarité correspondant à son âge ce qui constitue une difficulté supplémentaire et majeure dans sa recherche de la réussite au diplôme d'études secondaires en français. On peut parfois observer qu'il voudra prendre les bouchées doubles tout en espérant que cette réalité difficile pour lui passe inaperçue.

2.2 L'enseignant

L'enseignant qui se voit confier la tâche d'enseigner le programme "Trait d'Union" est devant un nouveau défi à relever. Car défi il y a, lorsqu'on reçoit des élèves sortant des classes d'accueil et qu'on doit les conduire à un degré de compréhension et d'utilisation du français qui se rapproche progressivement de celui d'un Québécois francophone de vieille souche. Ceci ne se fait pas du jour au lendemain. Et l'enseignant est l'artisan-témoin de cette progression lente mais définitive. Il se retrouve dans une situation qui lui permet de développer d'une façon privilégiée ses talents d'expert en enseignement du français, de communicateur et d'aide.

Un excellent moyen pour cette personne d'obtenir les meilleurs résultats est de toujours aller, avec cette population d'élèves, du plus simple au plus complexe. Une révision des bases d'un sujet permet à chaque élève d'apprendre en entier ou en partie ce qu'il ne sait pas et, ceci étant fait, l'enseignant peut ensuite aller vers une étude plus poussée de ce même sujet. Le vocabulaire étant un des problèmes principaux des élèves allophones, l'enseignant doit penser dès le début de l'année scolaire que les mots prononcés ou lus dans la classe ne sont pas toujours compris par les élèves et avoir la préoccupation de les expliquer au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Si cet enseignant peut être constamment à l'affût de ce qui se passe dans l'actualité tant nationale qu'internationale, ceci lui permettra de trouver des sujets intéressants pour la classe, des textes qui tombent à point et qui remuent les élèves soit au niveau des idées soit au niveau des émotions. Il faut se rappeler que lorsque les textes sont bien choisis, ils apparaissent moins difficiles à l'élève et permettent à celui-ci de s'exprimer plus facilement autour du sujet, d'abord oralement et ensuite par écrit.

L'habileté à tirer parti des situations les plus diverses pour l'exploitation en classe, la curiosité face à l'enseignement à cette population pour qui le français ne sera jamais une langue maternelle et le très grand intérêt pour cette catégorie d'élèves sont des atouts sûrs pour cet enseignant. L'attitude que l'enseignant adopte au début de l'année scolaire face à cette clientèle est toujours déterminante et oriente tout le reste de l'année.

2.3 La classe

Le local de classe doit être pour l'élève un environnement stimulant, favorisant l'apprentissage. On aurait avantage à en faire un lieu attrayant, décoré, si possible, avec des photos de divers pays et des illustrations typiquement québécoises. Il serait essentiel d'y retrouver une carte du monde et une carte du Québec pour aider à mieux se situer dans l'espace lorsqu'on parle soit d'un pays ou d'une ville. Un tableau d'affichage peut permettre d'épingler des messages variés et de bons articles de journaux ou de revues que les élèves auraient à leur disposition pour lire dans leurs moments libres. Ce tableau d'affichage devrait être le reflet des intérêts des élèves. D'ailleurs, ils devraient contribuer à le garnir.

Dans la bibliothèque de classe, il faudrait retrouver :

- une série de dictionnaires unilingues français (si possible, le même dictionnaire qu'au cours de français régulier); quant au dictionnaire bilingue (français/vietnamien, français/espagnol, etc...), l'élève a généralement le sien;
- une série de grammaires;
- une série de manuels de conjugaison;
- une série d'un matériel de base de français. Ceci permet d'avoir un bon répertoire des textes illustrant les différents types de discours du niveau concerné. Toutefois, il ne faudrait pas que ce soit le même matériel que celui utilisé au cours régulier de français;
- quelques exemplaires de manuels des différentes matières du degré auquel l'élève est intégré;
- des revues intéressantes traitant de sujets variés.

De plus, il serait important que l'enseignant ait à sa disposition un magnétophone et des cassettes pour pouvoir faire entendre à ses élèves d'autres voix que la sienne et aussi pour leur permettre de s'enregistrer pour ensuite s'écouter; comme on le sait, ceci est un excellent moyen pour la correction de la langue orale. La présence d'un écran dans la classe avec des stores ou des toiles permettant de faire l'obscurité donne alors la possibilité de faire différentes projections. Cependant ce qui est encore plus important, c'est d'assurer dans la classe le meilleur climat possible.

2.4 Le climat

La classe est le lieu où pendant dix mois l'enseignant et les élèves vont vivre et travailler ensemble. Au tout début de l'année, il est essentiel d'y établir un climat de chaleur, de confiance, d'enthousiasme, de communication et de respect pour que chaque rencontre soit à la fois agréable et efficace. Cependant, l'enseignant doit toujours rester le maître car cette population d'élèves accepte difficilement la perte de temps, le désordre et l'indiscipline. Ces élèves attendent de l'enseignant qu'il soit "un animateur et un expert" (programme Trait d'Union p. 8) attentif à leurs besoins, sur qui ils peuvent compter tant au point de vue pédagogique et disciplinaire qu'au point de vue humain. Dans cette classe, il devrait régner un esprit d'ouverture et de disponibilité envers les différentes cultures en présence et une tendance à faire ressortir les ressemblances plutôt que les différences.

Un excellent moyen de gagner la confiance de ces élèves est certainement de leur indiquer clairement ce que l'on va faire, comment et pourquoi on va le faire, ce qu'on attend d'eux. Dès le premier jour de classe, l'enseignant a avantage à exposer brièvement aux élèves le programme de l'année, ses exigences personnelles; cela pourra être rappelé et précisé autant qu'il sera nécessaire selon les besoins du groupe. Si tout est clair entre l'enseignant et l'élève, il se crée une complicité où l'on se comprend d'un regard, d'un geste. La réussite est le résultat de travail, d'intelligence et d'entente harmonieuse; ces trois éléments sont indispensables sinon on ne peut espérer que des demi-réussites.

2.5 Un langage commun

Dans des groupes où l'on retrouve des élèves venant de plusieurs pays différents et ayant vécu des expériences parfois très variées et même opposées, il est essentiel d'établir le plus rapidement possible un langage commun (c'est-à-dire compris par tout le monde). Pour ces élèves ayant une connaissance de la langue encore assez limitée, il est primordial d'acquérir le plus tôt possible la langue de communication scolaire. D'abord, tous les mots que l'enseignant considère comme prérequis à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait devraient être employés dès le début de l'année afin que l'élève les fasse siens et augmente ainsi progressivement son degré de compréhension globale. Il est essentiel d'employer avec ses élèves un vocabulaire normal; ce serait une grave erreur d'employer un vocabulaire simplifié à l'extrême car le progrès de ces élèves pourrait en être compromis.

De plus, pour chaque sujet nouveau abordé dans le cours, il faudrait s'assurer que le vocabulaire de base est connu par l'élève et maîtrisé. Si cela n'est pas fait au fur et à mesure, la compréhension au lieu de s'améliorer va stagner. Comme il est prouvé que le problème majeur des allophones est le vocabulaire et principalement le vocabulaire courant, on ne peut prendre la chance de considérer comme compris des mots qui ne le sont peut-être pas. Ceci pourrait avoir des répercussions qui vont au

delà du cours de français et qui toucheraient la compréhension dans toutes les autres matières.

Au commencement de l'année, ce problème de vocabulaire est la plupart du temps majeur. Cependant, si on l'attaque de front et qu'on prend les moyens pour le régler, il est certain qu'au fur et à mesure que l'année progressera, ce problème s'estompera.

2.6 Le matériel de l'élève

L'élève doit savoir rapidement en septembre ce qu'il doit se procurer pour son cours et comment l'organiser. Ces élèves n'étant pas toujours très fortunés, il est prudent de ne pas en demander trop mais d'y tenir. Une fois que chacun a ce dont il a besoin et que l'organisation est faite, il est important, durant toute l'année, de faire acquérir à ces élèves de bonnes habitudes de travail. Pour s'aider dans cette tâche, l'enseignant peut consulter les programmes **Méthodes et techniques de travail**, disponibles au Service des études, enseignement secondaire. Il existe aussi du matériel didactique pour accompagner ces programmes, un **cahier de l'élève** (800801), un **guide de l'enseignant** (800811); on peut aussi se référer au document **Apprendre, ça s'apprend** (880893). Il est certain que si l'élève acquiert une bonne façon de fonctionner dans ce cours, il en bénéficiera dans toutes ses matières et durant toutes ses études.

Dans plusieurs écoles secondaires, les élèves ont en mains un **agenda**. On sait que c'est un outil indispensable à tout âge. Il est essentiel de leur indiquer comment s'en servir pour qu'il puisse être utilisé au maximum. C'est dans cet agenda que l'élève écrira son horaire de l'année, l'étude à faire dans chaque matière, les examens annoncés, les rencontres spéciales, les notes détaillées de chaque bulletin, les références intéressantes, etc... Si l'enseignant l'utilise, il est certain que les élèves auront davantage le goût de s'en servir.

Lorsque l'élève suit un cours qui porte sur l'amélioration d'une langue, un des outils indispensables est sans contredit le **livre de lecture**. L'enseignant pourrait inviter les élèves à se trouver un bon livre écrit en français qu'ils apportent avec eux en classe à chaque cours et qu'ils peuvent lire dans leurs moments libres. Il n'y a probablement pas de meilleur moyen que celui-là pour maîtriser une langue et pour enrichir à la fois sa pensée et son vocabulaire. L'enseignant doit toutefois être vigilant pour ne pas que les élèves entreprennent la lecture de livres trop difficiles pour eux car ceci peut facilement les décourager.

Il serait peut-être bien que l'enseignant suggère d'abord des volumes faits pour les gens qui étudient le français comme langue seconde. Dans ces volumes, on indique normalement le niveau de difficultés en regard de la compréhension du français. De plus, ces volumes traitent de sujets qui peuvent intéresser et les adolescents et les adultes. Lorsque l'enseignant remarque que l'élève a atteint une certaine facilité à lire, il peut alors le diriger vers des livres simples de la littérature québécoise ou de la littérature française. Il est à noter que les romans policiers intéressent habituellement

les adolescents; ils ont souvent l'avantage d'avoir une bonne intrigue et de ne pas être trop compliqués à lire.

L'usage du **dictionnaire bilingue** (français/langue maternelle de l'élève) est accepté dans ce cours. Il peut jouer le rôle de support surtout en compréhension de textes et en production écrite. Il est toutefois à prévoir que l'élève s'en détachera au fur et à mesure que sa connaissance du français s'améliorera.

2.7 Un dictionnaire ou un lexique personnel

Dans ce cours, l'enseignant pourra amener les élèves à se bâtir un dictionnaire personnel. Ce sera pour eux un instrument précieux et un signe tangible de leurs progrès.

Il pourrait y avoir deux façons de procéder:

1- Il pourrait prendre l'aspect du dictionnaire traditionnel mais en moins volumineux.

Chaque élève doit alors, au tout début de l'année, s'acheter un cahier assez épais qu'il partage selon l'ordre alphabétique. Il consacre un certain nombre de pages à chaque lettre. Afin que l'élève ne soit pas à court d'espace, l'enseignant pourra indiquer les lettres sous lesquelles il y aura beaucoup de mots, les lettres sous lesquelles il y aura un certain nombre de mots et les lettres sous lesquelles il n'y aura que très peu de mots.

Ensuite, au fur et à mesure qu'un mot nouveau apparaît dans la classe, on l'écrit dans la section appropriée et on le définit brièvement soit par un synonyme, soit par une explication très simple. Il serait excellent qu'à la fin du cahier, on prévoit quelques pages pour inscrire les locutions idiomatiques avec leur explication. Celles-ci pourraient être expliquées au moment où elles se présentent dans la classe. À la fin de l'année scolaire, on sera devant un document précieux, unique et certainement impressionnant.

2- Il pourrait prendre l'aspect d'un lexique qu'on joint à un texte.

À chaque fois qu'on est devant un texte nouveau et qu'on procède à l'étude systématique de son vocabulaire, on prend des feuilles mobiles, on y écrit les mots difficiles et les expressions idiomatiques avec leur explication selon leur ordre d'apparition dans le texte. C'est un façon très simple de fonctionner; le seul problème c'est que le même mot peut être défini plus d'une fois dans une année.

Cependant, lorsque l'élève le réécrit et le redéfinit une deuxième ou même une troisième fois, il est possible qu'il finisse par le retenir plus facilement. Lorsqu'on veut donner un petit test sur les nouveaux mots appris, c'est alors très facile. On détermine un certain nombre de mots à étudier et on sait exactement dans quelle partie du texte on les retrouve. Le mot est ainsi lié étroitement à son contexte.

Les deux façons de procéder ont leurs avantages et leurs inconvénients. L'enseignant, selon ses goûts et selon la classe à laquelle il s'adresse, verra quel est le meilleur choix à faire pour que ce soit le plus pratique et le plus efficace pour ses élèves.

Pour une synthèse du vocabulaire : le fichier de classe

Dès le début de l'année scolaire, chaque mot expliqué dans la classe pourrait apparaître avec sa définition dans un fichier unique à la disposition de tous. Cet instrument présente alors par ordre alphabétique le portrait complet du travail fait sur le vocabulaire et permet une consultation rapide et efficace. C'est un excellent moyen de savoir où l'on en est et d'utiliser ce qui est déjà appris au maximum.

2.8 Le travail d'équipe

Il serait intéressant que, dans la classe, on organise des équipes stables formées de deux élèves pour exécuter occasionnellement certains travaux. Dans la formation de ces équipes il est important de laisser l'élève libre de travailler avec qui il veut pour plus d'agrément et d'efficacité. Cependant, étant donné le type de cours, l'enseignant devrait inciter l'élève à se joindre à quelqu'un qui ne parle pas la même langue maternelle que lui. Comme on veut améliorer la compréhension et la production en français, il ne s'agit évidemment pas que, dans les équipes, on parle une autre langue que le français...

Durant certains travaux de compréhension écrite l'interaction de deux élèves pour d'abord bien comprendre un questionnaire puis ensuite trouver des réponses intelligentes et acceptables peut être très précieuse. Chacun y va alors de ses connaissances et de son intuition, puis soudain tout se simplifie et finalement on comprend bien. Toutefois, il est certain que le travail d'équipe ne convient absolument pas pour une évaluation de fin d'étape en compréhension écrite.

Lors de travaux de production écrite, le travail en équipe peut permettre d'obtenir des textes supérieurs tant au point de vue des idées et du vocabulaire que de la syntaxe et de l'orthographe. Durant la période de travail en commun, il se déroule tout un travail de réflexion et d'auto-correction à partir de ce que dit l'autre élève et ceci est excellent et irremplaçable. L'enseignant peut alors s'apercevoir que les élèves en savent plus que ce qu'on pourrait croire et ne le manifestent pas toujours soit à cause de la gêne, d'un manque de confiance en soi ou d'une réserve. Cependant, tel que déjà

mentionné pour la compréhension écrite, le travail d'équipe ne convient absolument pas pour une évaluation de fin d'étape en production écrite.

Quelle que soit la tâche demandée, l'enseignant doit toujours exiger comme aboutissement que chaque élève remette sa version pour être certain que les deux élèves ont fourni un effort à peu près égal et ont en tête l'ensemble du travail. C'est une occasion privilégiée pour eux de développer leur sens des responsabilités.

Le travail d'équipe est excellent mais au fur et à mesure que l'année scolaire avance, il faudrait davantage l'utiliser dans les premières étapes des travaux plutôt que vers la fin. Il faut absolument que l'élève acquière la pleine confiance en soi et le plus d'autonomie possible pour pouvoir donner à ses travaux une note personnelle et se débrouiller seul dans la plupart des situations. Il est intéressant aussi puisqu'il permet une pratique de communication réelle dans une situation authentique.

2.9 L'utilisation de la bibliothèque

La bibliothèque étant le centre documentaire et culturel de l'école, l'élève doit la visiter régulièrement. Il faut penser cependant que l'élève allophone ne s'y sent pas toujours en terrain connu surtout à cause de la langue.

Il a à s'habituer au lieu physique, aux règlements, à l'horaire, aux fichiers de la bibliothèque avec leurs abréviations, au système de classement des volumes, aux échanges avec la personne responsable, etc.

On sait que c'est en fréquentant un lieu qu'on s'y habitue, qu'on s'y sent bien et qu'on peut y travailler efficacement. Aussi, l'enseignant en collaboration avec le bibliothécaire pourrait voir à ce qu'il y ait une inititation spéciale pour ce groupe d'élèves en début d'année. La bibliothèque pourrait alors devenir un endroit à la fois agréable et intéressant.

Cette initiation devrait comprendre:

- une présentation des personnes y travaillant avec une précision de leurs fonctions respectives;
- une visite des lieux avec une courte explication du système de classement des volumes (DEWEY). Il serait d'ailleurs intéressant d'installer dans la bibliothèque une affiche avec la synthèse du système;
- une projection (à l'aide d'un rétroprojecteur) de quelques fiches, avec lecture et explication de ce qu'on y retrouve;
- la remise d'une feuille avec les principales abréviations utilisées dans une bibliothèque et leur signification (cf. programme Trait d'Union, annexe 5).

Une fois cela fait, il serait excellent de retourner de temps à autre avec le groupe à la bibliothèque. Ce pourrait être parfois une courte visite (environ 30 minutes) pour de la lecture libre. Les élèves peuvent alors en profiter pour emprunter un livre. Aussi, de temps à autre, l'enseignant pourrait prévoir un court travail à remettre qui serait l'aboutissement de recherches à la bibliothèque afin que l'élève mette en pratique ce qu'on lui a expliqué et ce qu'il a acquis.

Si la bibliothèque n'a à peu près plus de secrets pour l'élève, celui-ci n'hésitera pas à y aller de sa propre initiative, le midi ou le soir, aussi souvent qu'il en aura besoin soit pour son plaisir personnel ou pour des travaux de toutes sortes, peu importe la matière.

3. Le cadre pédagogique

3.1 Une note générale

Pour assurer le succès de la démarche proposée, il est essentiel que les thèmes, les sujets proposés à l'élève soient intéressants pour lui et que l'ambiance de la classe soit positive. De plus, au fur et à mesure que quelque chose est terminé et compris, le dire au groupe est stimulant: chaque élève peut suivre ainsi son cheminement en regard des objectifs du programme et de son fonctionnement dans la classe. Il est alors plus facile pour lui de réinvestir les connaissances acquises dans les travaux futurs s' il est conscient de ce qu'il sait et où il s'en va.

3.2 La démarche pédagogique

Comme pour le cours de français langue maternelle, le programme "Trait d'Union" vise le développement d'habiletés langagières en vue d'une meilleure utilisation de la langue parlée et de la langue écrite. Pour ce faire, voici la démarche pédagogique privilégiée pour l'apprentissage:

1- *La mise en situation*: qui permet à l'élève allophone de se familiariser avec le sujet de l'activité, de se situer dans le temps et dans l'espace et de s'intéresser à ce qu'il va faire.

2- *La pratique*: qui est une situation soit d'écoute, soit de parole, soit de lecture, soit d'écriture.

3- *L'acquisition de connaissances*: qui touche soit le vocabulaire, soit la situation de communication, soit le fonctionnement de la langue.

4- *L'objectivation*: qui entraîne un retour sur la pratique soit pour clarifier, pour compléter ou pour corriger des choses.

5- *La réinvestissement des connaissances*: qui se réalise dans des pratiques nombreuses, progressives et variées. Ceci permet d'approfondir ce qui est déjà appris et de faire des liens avec les choses nouvelles.

3.3 Le processus d'apprentissage

Le processus d'apprentissage s'insère dans la démarche pédagogique. C'est la façon d'apprendre de l'élève qui comprend les étapes suivantes :

- pratique - objectivation - acquisition de connaissances;
- pratique - acquisition de connaissances - objectivation;
- acquisition de connaissances - pratique - objectivation.

On remarque que l'ordre peut changer mais l'objectivation ne peut jamais paraître au début du processus.

3.4 La mise en situation

Avant toute activité de classe, il est essentiel de procéder à une mise en situation. Il s'agit, avant de présenter le travail à accomplir, de sensibiliser les élèves au sujet qui sera traité, d'éveiller leur intérêt en les faisant discuter et en faisant ressortir les éléments importants qui y sont dits, d'exprimer leurs connaissances et leur expérience dans ce domaine. L'enseignant voit à diriger la conversation et à faire une synthèse des idées émises. C'est au cours de cette étape que le référent* des élèves et le contenu linguistique sont clarifiés; ceci permet aux élèves d'aborder le travail à faire avec, dans leur tête, des éléments mieux connus et plus clairs.

Avant d'engager un groupe d'élèves du programme "Trait d'Union" dans un travail "sophistiqué" c'est-à-dire qui demande une capacité d'analyse, de synthèse, il faut se rappeler qu'avec des élèves allophones nouvellement intégrés au secteur régulier, la première étape à franchir en est une de compréhension première de l'activité ou du texte et ceci, avant d'aborder quoi que ce soit d'autre.

Par compréhension première on peut entendre:

1- saisir clairement la situation de communication et pouvoir répondre aux questions: quoi ? qui ? où ? quand ? pourquoi ? comment ? avec quelle(s) conséquence(s) ?

2- pouvoir expliquer les mots nouveaux selon le contexte.

Une fois ces éléments compris, on peut alors aller plus loin dans le questionnement.

* Le référent: "C'est l'univers réel ou imaginaire auquel renvoient les mots d'un discours. "(Guide pédagogique - secondaire Guide d'utilisation du programme de français langue maternelle p. 43).

3.5 Les habiletés langagières

Une habileté étant une capacité soit à comprendre une idée, une parole ou un texte, soit à dire ou à écrire quelque chose, il se peut que l'élève allophone ait déjà acquis dans sa langue un certain nombre de ces capacités. Il s'agit de lui faire réaliser que ce qu'il sait faire dans sa langue, il peut le transférer pour le faire aussi en français en sachant l'adapter. Cependant , ce qui semble simple à comprendre pour nous, n'est pas toujours facile à réaliser lorsqu'on est "apprenant allophone".

Aussi, à chaque fois que l'occasion s'en présente, qu'une habilité est en cause, l'enseignant rappellera à l'élève la manière de la développer et lui demandera d'essayer de réussir telle chose précise. C'est ainsi par exemple que "savoir se servir du contexte pour comprendre un mot", "savoir critiquer", etc... deviendront plus faciles avec des pratiques nombreuses, variées et progressives. Quand l'élève deviendra adroit et compétent dans un domaine, une habileté sera acquise; alors il sera possible d'envisager l'amélioration et l'enrichissement.

Principales habiletés à développer dans le programme "Trait d'Union":

- savoir communiquer;
- savoir écouter;
- savoir lire;
- savoir parler;
- savoir écrire;
- savoir réfléchir sur les valeurs socio-culturelles propres à la communauté québécoise;
- savoir respecter le fonctionnement de la langue (lexique, orthographe, syntaxe, éléments prosodiques...);
- savoir utiliser les techniques et les outils.

3.6 Les connaissances communes

Plusieurs connaissances en français sont déjà acquises par l'ensemble des élèves quand ils arrivent au niveau secondaire. Les élèves allophones nouvellement arrivés en ont certainement apprises un certain nombre en classe d'accueil, mais il est inévitable qu'il y ait des manques, des lacunes car une langue ne se maîtrise pas complètement en quelques mois. Pour ce qui est des connaissances de base (cf. Programme d'études primaires, français langue maternelle), l'enseignant devra faire un tour d'horizon afin de savoir si ceux-ci sont tous au même niveau.

En abordant un sujet nouveau, l'enseignant aura avantage à rappeler d'abord les éléments, les choses évidentes s'y rattachant, les mots pour les dire, ensuite il pourra ajouter graduellement des difficultés. Ainsi, il ira chercher tout son monde. Certains

élèves verront ces bases et ces mots pour la première fois, d'autres les réviseront et lorsque la partie nouvelle arrivera, tous les élèves sauront au moins d'où cela vient et pourquoi. Par exemple, si l'on révise les règles d'accord du participe passé, il est essentiel d'avoir fait d'abord un retour sur :

1- la conjugaison des auxiliaires avoir et être;
2- les groupes fonctionnels (verbe, sujet, complément du verbe et attribut du sujet).

Ces règles du participe passé, qui paraissent au premier abord compliquées pour ces élèves, vont certainement devenir plus faciles si les prérequis ont été clarifiés.

Dès que des connaissances sont acquises, il est important de les réinvestir efficacement et fréquemment dans des pratiques. Ceci permet à l'élève de ne rien oublier et de pouvoir faire les liens essentiels spontanément entre le nouveau et le déjà acquis. Cette dynamique est un atout irremplaçable dans l'apprentissage d'une langue.

3.7 Les techniques

Les techniques, ce sont des procédés qui doivent être d'abord connus et compris, utilisés fréquemment puis maîtrisés afin que l'élève puisse mieux fonctionner soit en compréhension ou en production et, ceci, dans toutes les matières. Dans le programme "Trait d'Union", les techniques à maîtriser sont: **le plan, le résumé et le compte rendu**.

Le plan permet de prévoir ce qu'on va dire et dans quel ordre on va le dire en vue de la production d'un texte intéressant et bien structuré. Il ne s'agit évidemment pas ici d'un plan détaillé mais plutôt des grandes lignes, des points essentiels à traiter. On doit y retrouver le souci des informations essentielles: qui ?, quoi ?, où ?, quand ?, comment ?, pourquoi ?, avec quelles conséquences ? et la préoccupation de l'ordre logique. Ceci oblige à mettre de côté l'improvisation et empêche les longueurs et les banalités.

Dans ce cours, l'enseignant peut le faire trouver oralement en discutant avec sa classe avant toute production écrite. Cette période d'échanges permet à l'élève de voir graduellement dans sa tête l'organisation du sujet et, de là, l'organisation de son propre texte. Quand les grandes lignes mentionnées conviennent à l'ensemble de la classe, il peut être intéressant que l'enseignant les note au tableau pour faciliter la tâche d'écriture de chacun.

Une façon efficace de faire comprendre à l'élève ce qu'est un plan est de faire ressortir le plan à chaque fois qu'en lecture on procède à l'étude d'un nouveau texte. Ainsi l'élève peut constater que les auteurs ont utilisé de la rigueur, de la logique pour communiquer leur message et, ceci, sans laisser de côté leur style personnel, leur originalité et leur fantaisie. Il est important que l'élève comprenne qu'un style personnel n'est pas synonyme de laisser-aller, de désordre ou de confusion.

Le résumé se fait au moment où le texte est connu par l'élève et le vocabulaire compris. L'élève doit développer l'habileté à comprendre rapidement et globalement l'essentiel d'un texte. Il doit savoir que le titre, l'introduction et la conclusion donnent beaucoup d'informations importantes. Il doit apprendre à trouver facilement les réponses aux questions: qui?, quoi?, où?, quand?, pourquoi? comment?, avec quelles conséquences ? Il doit pouvoir replacer les faits dans leur ordre chronologique. Une fois que l'élève a bien en tête les éléments-clés du texte, il peut alors rédiger un texte court, objectif et complet dans lequel on retrouve en quelques lignes bien ordonnées ce qu'on a déjà lu en quelques pages. Cette technique, une fois maîtrisée, peut alors servir à l'élève dans l'ensemble de ses cours.

Le compte rendu est une sorte de résumé d'un événement. Il se fait non pas à partir d'un texte mais à partir d'un fait. Ceci demande donc une très grande capacité d'attention car si l'on peut relire un texte, on ne peut jamais revivre un événement. L'enseignant devra alors considérer comme essentiel d'avertir l'élève à l'avance qu'il aura à écrire un compte rendu sur un événement précis ou sur un événement au choix. C'est le moyen indispensable d'obtenir un compte rendu valable.

Dans la rédaction du compte rendu, l'émetteur doit parler du fait tel qu'il s'est déroulé devant lui en toute objectivité. Il doit pouvoir renseigner le récepteur sur le lieu, le temps, les personnes, l'objet, la cause, le déroulement, le dénouement et les conséquences. Il doit savoir respecter l'ordre chronologique et sélectionner les éléments intéressants. Une fois le texte lu, le lecteur doit pouvoir parler à son tour de l'événement facilement et sans faire d'erreurs.

3.8 Les outils

Dans le programme "Trait d'Union", les outils proposés pour mieux connaître le français sont :

- les livres de consultation: dictionnaire unilingue français
  grammaire
  manuel de conjugaison
- les moyens pour trouver un volume: références bibliographiques
  fichiers de bibliothèque
- les moyens de saisir rapidement le contenu d'un livre: table des matières
  index

Pour que ces outils essentiels à l'apprentissge d'une langue et à la poursuite d'études supérieures deviennent vraiment "aidant", il est essentiel que l'élève en connaisse l'existence et aussi le fonctionnement. Dans un deuxième temps, l'élève doit pouvoir s'en servir facilement et fréquemment; il doit donc les avoir à portée de la main à l'école et, si possible, chez lui. Plus l'élève aura manipulé un outil, l'aura consulté, y aura trouvé les réponses à ses questions, plus cet outil deviendra un ami

indispensable qui lui permettra d'acquérir une plus grande autonomie intellectuelle et de compléter personnellement ses connaissances.

Afin que l'élève puisse consulter avec facilité ces différents outils, il serait bon de lui remettre une copie des annexes suivantes du programme "Trait d'Union":

- annexe 3: abréviations du dictionnaire, page 123
- annexe 5: abréviations de la bibliothèque, page 127

3.9 L'objectivation

L'objectication est le fait de revenir sur ce qu'on a dit, lu ou écrit pour vérifier si tout est bien, pour ajouter un ou des détails, pour clarifier une idée, pour comprendre et corriger ses erreurs. Le but de ce travail est de favoriser l'amélioration de l'élève du côté de la compréhension et de la production. C'est souvent à cet instant que ce qui a été appris devient de l'acquis. Il se produit alors une confrontation entre la théorie et son application, l'éclair magique qui fait qu'on comprend définitivement et qu'on s'améliore. L'objectivation, par nature, est une étape importante de l'évaluation formative. Pour cette clientèle d'élèves allophones en formation, en apprentissage de la langue française, elle est essentielle. Mais il est entendu que, pour arriver à de bons résultats dans ce domaine, l'élève ne peut fonctionner seul car il n'a souvent que très peu de modèles auxquels se référer; le rôle de l'enseignant est donc de première importance.

Le rôle de l'enseignant

Chaque travail ou chaque examen exécuté par l'élève doit faire l'objet d'une correction attentive et claire par l'enseignant. Chaque faute de lexique, d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation doit être corrigée en rouge lisiblement, là où il y a erreur. L'élève, ne maîtrisant pas encore bien la langue, ne peut s'apercevoir par lui-même de ses erreurs si elles ne lui sont pas signalées. Lorsque l'enseignant a terminé la correction et la remet à l'élève, il doit procéder en classe à une objectivation collective durant laquelle tout est expliqué : texte (s'il y a lieu), questions, réponses, répartition de points, etc. Durant ce temps, l'élève doit:

- écouter attentivement;
- poser des questions pertinentes;
- écrire les bonnes réponses sur sa feuille là où il y a des erreurs;
- retranscrire son texte (s'il y a lieu) en tenant compte des remarques de l'enseignant;
- remettre sa correction à l'enseignant.

Il faut se rappeler qu'une erreur bien corrigée et comprise, habituellement on ne la refait pas; c'est de l'acquis. L'objectivation est un excellent moyen pour l'élève d'augmenter ses connaissances, de maîtriser les assises de la langue et de faire les liens nécessaires pour ensuite aller plus loin, dépasser le sujet.

Lorsque l'enseignant reprend les feuilles de l'élève pour la deuxième fois, il va alors constater le travail nouveau accompli et la qualité de ce travail. Il procède alors à une deuxième correction qui ne porte cette fois-ci que sur la correction de l'élève. Dix points peuvent être attribués pour ce travail et on peut enlever par exemple deux points par erreur ou par omission. Ceci est un stimulant pour l'élève et une récompense pour sa qualité d'attention et de travail. Après la deuxième correction, les feuilles sont à nouveau remises à l'élève.

Il est intéressant lors de travaux ou d'examens ultérieurs de poser des questions en rapport avec ce qui a été dit durant la période d'objectivation. Ceci permet alors le réinvestissement des connaissances.

3.10 Le réinvestissement des connaissances

Dans un monde où nous sommes constamment sollicités par des informations nouvelles, des idées originales, des images plus ensorcelantes les unes que les autres, il est certain qu'une notion fraîchement comprise peut facilement être reléguée aux oubliettes si l'on ne l'utilise pas. Ce phénomène se retrouve évidemment chez l'élève allophone qui évolue lui aussi dans ce monde de l'instantané et de la nouveauté. Il est évident que si l'enseignement à cette clientèle est composé d'une suite de choses nouvelles sans lien entre elles et sans progression, la connaissance de la langue ne s'améliorera pas.

Le secret du succès auprès de cette clientèle est de lui donner un enseignement clair et progressif dans lequel on fait sans cesse appel à ce qui est su pour aller plus loin et, ceci, dans tous les travaux collectifs et individuels de la classe. À chaque minute, l'élève doit avoir besoin de ce qu'il a déjà appris pour continuer son apprentissage. L'enseignant doit maintenir ce climat de besoin et avoir le souci de ne rien oublier de ce qui est acquis en faisant réaliser à l'élève les liens qui existent entre les apprentissages nouveaux et ceux qui ont déjà été faits, en créant une dynamique de retour en arrière pour toujours mieux comprendre et mieux produire. Plus un mot, une expression, une structure de phrase, une application de règle reviendra souvent durant l'apprentissage, plus on aura l'assurance que c'est du connu, du maîtrisé. Lorsque cette opération touche l'ensemble des pratiques d'une classe en oral, lecture et écriture, il est certain que le progrès est assuré. On peut affirmer sans se tromper que le réinvestissement des connaissances est la clé du succès.

Par conséquent, dans les examens de fin d'étape, peu importe l'étape, on devrait pouvoir poser des questions sur tout ce qui a été appris depuis le début de l'année sans que ce soit dramatique pour l'élève. Car chaque question est alors reliée à une somme de connaissances acquises progressivement au fil des jours et maîtrisées.

3.11 Les pratiques

3.11.1 En oral

Dans le programme "Trait d'Union", l'oral doit être une préoccupation constante tant en compréhension qu'en production. L'enseignant doit avoir le souci de se faire comprendre de l'ensemble de ses élèves dès le début de l'année. Sans employer un langage appauvri, il doit essayer surtout au début d'employer un vocabulaire simple, d'avoir une prononciation claire et de ne pas hésiter à répéter au besoin en d'autres mots . Graduellement, durant l'année, il s'apercevra que les répétitions sont de moins en moins nécessaires. Il ne faut toutefois pas penser d'avance que tout le monde comprend ou que personne ne comprend. L'enseignant dispose de plusieurs moyens pour vérifier le degré de compréhension de ses élèves: en regardant les visages, en étant attentif aux réactions non verbales, en écoutant les questions et les remarques de chacun, en portant attention aux réponses ou à des questions informelles, etc.

Si, à la fin de chaque journée, l'enseignant est à peu près certain que tout ce qui a été dit a été compris, la situation est alors sous contrôle et ne peut que progresser. Le problème de compréhension orale peut demeurer cependant lors de l'audition de textes ou de messages plus structurés, contenant un vocabulaire en partie inconnu et provenant parfois d'une voix non familière. À cause de ce problème, il est important d'aller vers des exercices plus systématiques en compréhension orale.

Pour la partie production orale, il est excellent au début de l'année, de procéder dans ces groupes d'élèves d'une façon informelle. L'élève est alors amené à parler d'une façon naturelle à l'intérieur soit d'une discussion, soit d'un échange. Cette façon de procéder devrait d'ailleurs être maintenue tout au long de l'année. Mais, une fois que la glace est brisée, on doit demander davantage à l'élève si l'on veut vraiment lui rendre service. On l'amènera à présenter devant la classe, d'abord de petits exposés sur des sujets simples, proches de son vécu ou liés à l'actualité et on augmentera les difficultés avec le temps. L'augmentation des exigences se fera principalement au niveau de la situation de communication: sujet, récepteur, intention, etc... Une grille unique pour évaluer la production orale est incluse dans le guide (annexe 1) et peut être utilisée tout au long de l'année. Il est certain que la progression de l'habileté à communiquer oralement est étroitement liée à la quantité de pratiques demandées à l'élève. Plus l'élève aura l'occasion de parler, le plus vite il s'exprimera adéquatement en tenant compte du sujet, de l'auditoire et de l'intention et cela dans une langue de plus en plus correcte.

Un excellent moyen d'intéresser au maximum l'élève est de lui demander sa participation pour son évaluation et l'évaluation des autres élèves. Chacun remplit alors, à la fin de chaque exposé, la grille d'évaluation. L'enseignant recueille les grilles et celles-ci vont lui permettre de comparer sa propre note avec la note des élèves. Ceci favorise souvent l'atteinte d'une plus grande objectivité.

3.11.2 En écriture

Il faut se rappeler que, pour réussir à faire écrire l'élève, il est essentiel de lui présenter des sujets qu'il connaît bien, qui le concernent et qui l'intéressent. Une bonne mise en situation, dirigée oralement par l'enseignant et suivie d'une discussion pertinente, permet à l'élève d'enrichir ses données, d'avoir le goût d'exprimer par écrit ce qu'il a en tête. Il ne s'agit jamais de piéger l'élève en lui demandant des choses se rattachant à des domaines inconnus ou peu familiers. Au contraire, il est bon de choisir des sujets se rattachant à son vécu, à sa vie scolaire ou à l'actualité et de l'inviter à en parler, à échanger oralement dans un premier temps. Ainsi, l'élève plus motivé, sachant très bien quoi dire, quoi raconter, peut écrire plus facilement et développer, à l'égard de l'écriture, une attitude positive, élément essentiel au progrès et à la réussite. Lorsque l'enseignant pense "écriture" en regard de cette population, il doit se dire qu'obligatoirement il doit aller du texte court au texte plus long, du texte simple au texte plus complexe. L'année en écriture doit être une progression lente mais sûre. Une chose est certaine: plus l'élève aura d'occasions d'écrire, le mieux il écrira. Et cela surtout si, après chaque production corrigée par l'enseignant, l'élève doit retranscrire son texte en tenant compte des corrections et des remarques. Durant cette phase d'objectivation, l'élève prend alors vraiment conscience de ses erreurs et il n'a qu'un choix: ne plus les refaire.

En écriture, l'augmentation progressive des exigences doit aussi être centrée principalement sur la situation de communication: le sujet à traiter, le récepteur, l'intention, etc... C'est ainsi qu'au début de l'année, on choisira des situations de communication très simples et l'on verra graduellement à augmenter les difficultés. Étant donné que ce cours est de niveau secondaire, on doit choisir pour cette clientèle des critères d'évaluation proches de ceux du premier cycle du secondaire. Un grille de correction est suggérée dans le guide (annexe 2) et elle pourrait être la même tout au long de l'année. C'est un excellent moyen d'observer les progrès de l'élève.

3.11.3 En lecture

La lecture, dans ce programme, doit être considérée comme la voie privilégiée offerte à l'élève pour améliorer sa connaissance de la langue, pour développer sa pensée, pour élargir son savoir et enrichir son vocabulaire. Il faut se rappeler que plus l'élève lit, mieux il comprend et plus il est intéressé. Il y a d'abord la lecture obligatoire liée étroitement au cours et guidée par l'enseignant; puis il y a la lecture libre que l'élève peut faire dans ses moments libres en classe ou à l'extérieur de la classe. La lecture obligatoire et la lecture libre devraient toutes les deux avoir des places de choix car ce sont des activités complémentaires.

La lecture obligatoire, partie intégrante du cours, doit se faire selon les suggestions faites dans le document "**Organisation de la matière**". Durant la première étape (septembre - octobre - novembre), l'élève a à lire des textes expressifs, type expression d'émotions, de sentiments dans lesquels l'émetteur se raconte. Durant la deuxième étape (décembre - janvier - février - mars), l'élève est confronté à des textes informatifs d'abord liés à l'actualité, puis ensuite tirés des volumes des différentes matières à son horaire. Finalement, durant la troisième étape (avril - mai), on présente

à l'élève des textes expressifs, type opinions. Par ailleurs, tout au long de l'année, la présentation de textes de chansons dans lesquelles un immigrant raconte son vécu, sa condition puis dans lesquelles il y a expression d'opinions sur Montréal, sur le Québec, sur l'environnement, sur la vie etc., pourra apporter un côté poétique à la lecture. L'avantage des textes de chansons, c'est que ceux-ci, accompagnés de musique et enregistrés sur disque ou sur cassette, peuvent être écoutés en classe ce qui apporte une dimension fort intéressante et agréable pour les élèves. De plus, la chanson est une ouverture privilégiée sur la culture francophone et québécoise ce qui n'est pas à dédaigner compte tenu de la clientèle qui suit ce cours.

La lecture libre qui est un geste de décision personnelle de l'élève devant un texte ou un livre est très importante. Cependant, si l'on veut que l'élève en fasse, il faut absolument que celui-ci ait des choix de textes ou de livres qui lui sont proposés, qui suscitent son intérêt et qui sont rédigés dans un français qu'il peut comprendre. On peut penser ici que des textes tirés de journaux et de revues sur des faits de l'actualité ou sur des préoccupations de l'adolescence pourraient susciter cet intérêt essentiel. Il serait souhaitable que des nouvelles, des romans courts et captivants écrits dans un français accessible soient aussi proposés aux élèves; peut être, pourrait-on commencer par des volumes faits pour des apprenants en français langue seconde pour aller petit à petit vers des livres de la littérature québécoise écrits pour des adolescents. Pour ces élèves qui sont en apprentissage du français courant et de la langue scolaire, la plupart du temps, les romans tirés de la littérature française sont trop difficiles à cause du vocabulaire étendu et du style recherché.

Si, dans ce cours, on accorde à la lecture une place de choix, les élèves prendront plaisir à lire de plus en plus et comprendront mieux. Un vocabulaire plus juste, plus riche deviendra leur, les bonnes structures de phrases seront mieux connues et maîtrisées. La confrontation des yeux avec des mots bien écrits favorisera l'orghographe. Ces effets se feront sentir graduellement chez les élèves dans l'expression orale en général et dans leurs productions écrites. L'apprentissage de la lecture n'est pas une voie rapide, mais une voie sûre. Quand on apprend une nouvelle langue, c'est la seule avenue efficace pour en faire une langue de vie.

3.11.4 Dans les questionnaires

Étant donné que les élèves inscrits au programme "Trait d'Union" ont parmi leurs problèmes majeurs la compréhension des questions dans les travaux divers et les examens, il est essentiel que, durant ce cours, les écrits à caractère incitatif soient avant tout des questionnaires sur des textes et des questionnaires d'examens. Il faudrait que l'élève parvienne à avoir en tête de nombreux synonymes des mots que l'on retrouve dans ces questions afin que, peu importe la question, il puisse la comprendre. L'annexe 1 du programme "Trait d'Union" donne d'ailleurs une liste de verbes fréquemment utilisés dans les questionnaires. Il est certain que cette liste n'est pas là pour être mémorisée, elle est là pour suggérer d'autres mots, pour varier la formulation des questions, pour aider à la compréhension. Peu importe dans quelle matière la question est posée, l'élève devrait parvenir à comprendre que telle forme de question entraîne telle forme de réponse.

Chaque texte vu dans la classe, informatif ou expressif, devrait, après avoir été compris tant au point de vue du sens global qu'au point de vue du vocabulaire, être suivi d'un questionnaire composé de questions variées qui entraînent toutes sortes d'opérations mentales et de réflexions. Plus l'élève aura vu et compris de types de questions, mieux il sera outillé pour répondre à des questionnaires quelle que soit la matière. Ces questionnaires qui suivent l'étude d'un texte relèveraient de l'évaluation formative. Au début de l'année, les élèves guidés par l'enseignant dégagent la signification des questions et trouvent des réponses plausibles. Ensuite, de plus en plus fréquemment, l'élève se retrouve seul devant un questionnaire pour qu'il puisse prendre conscience de son degré de compréhension, de sa facilité ou de sa difficulté à répondre. À chaque fois, le travail doit être obligatoirement suivi de l'objectivation durant laquelle l'élève, aidé par l'enseignant, fait un retour sur la compréhension des questions et sur les différentes possibilités de réponses. C'est ainsi qu'il progressera.

4. Un peu de pratique

4.1 L'approche des textes nouveaux et l'étude du vocabulaire de ces textes

Note: L'étude du vocabulaire ne doit jamais se faire avant que les élèves aient bien compris le sens global du texte.

Pour l'élève allophone nouvellement intégré au régulier, la compréhension d'un texte écrit en français est un problème de taille. Il regarde la longueur du texte, la difficulté des premiers mots et a souvent l'impression que tout se brouille et qu'il ne saisit plus rien. Son premier réflexe, avant même de lire, est souvent de prendre son dictionnaire bilingue (français - langue maternelle) et de chercher, au fur et à mesure qu'il les rencontre, tous les mots inconnus. On s'imagine tout de suite la longueur de ce processus et les erreurs de définitions qui peuvent en découler, étant donné que l'élève ne connaît pas l'ensemble de ce qui est dit dans le texte.

Sachant cela, l'enseignant ne peut pas au début de l'année laisser l'élève seul face à un texte, sans penser que celui-ci risque de se décourager. Afin de pouvoir aider le plus possible l'élève dans ce sens, l'enseignant essaiera de trouver d'abord des textes simples, courts et intéressants et d'augmenter graduellement les difficultés d'un texte à l'autre. Il verra alors à en faire avec sa classe une lecture et une étude collectives.

À chaque fois que la classe est en présence d'un texte nouveau, l'enseignant procédera d'abord à une mise en situation pour permettre à l'élève de s'approprier le sujet et le texte avant la lecture par l'exploitation du référent, par les connaissances antérieures que possèdent les élèves et par l' "environnement" du texte: titre, sous-titres, illustrations, photos, tableaux, etc... Il tentera de faire dire aux élèves ce que ça leur rappelle, ce qu'ils peuvent ajouter sur le sujet. Les élèves peuvent ensuite essayer de deviner d'avance le contenu du texte et tenter d'avancer des hypothèses. Cette première étape d'éveil au sujet terminée, il est important de passer immédiatement à la lecture du texte.

Cette première lecture est alors faite à haute voix par l'enseignant pendant que l'élève suit sur son texte. On est certain ainsi que l'élève lira entièrement le texte et en aura un vision globale. Au début, si l'élève fait seul cette première lecture, elle sera très laborieuse et il aura de la difficulté à se rendre à la fin du texte. Même si, après cette première lecture, les élèves trouvent qu'il y a beaucoup de mots difficiles, il serait prématuré de passer tout de suite à leur explication.

Avant de commencer à expliquer des mots, il est préférable d'abord de faire dire à haute voix aux élèves ce qu'ils ont compris du texte et de faire ressortir oralement tous les éléments de la situation de communication (émetteur, récepteur, leurs rapports, lieu, temps, personnage(s) etc...) pour en arriver à retenir un résumé sommaire. S'il y a des éléments du texte qui demandent des précisions géographiques, historiques ou autres, l'enseignant pourra les faire immédiatement. Parfois, l'usage du dictionnaire pour situer les lieux peut être excellent; ceci apprend à l'élève comment retrouver facilement ce genre d'informations. Il arrive assez souvent que les textes amènent des discussions sur les idées, sur les valeurs.

Si c'est le cas, après la lecture d'un texte, il est bon de laisser les élèves dire leur point de vue sur le sujet. Parfois, à cause des différences culturelles, les échanges peuvent être assez animés mais il faut se rappeler que c'est souvent lorsqu'on est touché émotivement qu'on arrive à parler le plus facilement et à émettre ses opinions. À la fin de ce premier travail, il serait important de faire réaliser aux élèves que, sans avoir cherché un seul mot au dictionnaire, ils ont quand même compris beaucoup de choses.

On peut demander aux élèves de relire le texte à la maison avant le prochain cours. Au cours suivant, ce pourrait être au tour des élèves de lire. Chacun peut lire un paragraphe à haute voix. À ce moment-ci, on laisse aller la lecture de l'un à l'autre sans interrompre pour corriger les erreurs. L'attention doit être portée uniquement sur la compréhension du texte. Après cette deuxième lecture, on essaie de faire redire aux élèves les éléments qui ont été relevés au cours précédent et les élèves vont certainement montrer alors qu'ils ont découvert des détails nouveaux et ainsi enrichir ce qui a été trouvé précédemment. Ensuite, c'est le temps d'aborder l'étude systématique du vocabulaire nouveau. Étant donné que les élèves connaissent maintenant ce qui est raconté dans le texte, les mots difficiles ne demeurent évidemment pas aussi nombreux. Lorsqu'on dit "pas nombreux", il faut cependant être prudent. Pour un texte de cinq pages dactylographiées, cela peut vouloir dire facilement cent mots et plus..

Il serait bon, pour chaque texte nouveau, de faire rédiger un lexique aux élèves. Chaque mot difficile est alors écrit correctement et on le définit soit par un synonyme, soit par une courte explication simple. Pour les noms, on ajoute l'article pour essayer le plus possible d'en fixer le genre. Si le genre des noms est connu, ceci évite beaucoup d'erreurs à l'oral comme à l'écrit. Pour les verbes, on écrit entre parenthèses l'infinitif présent, les élèves en reconnaissent alors plus facilement le sens. Après chaque groupe de vingt-cinq ou trente mots nouveaux, on annonce un petit test. Dans le test, qui peut avoir lieu au cours suivant, on demande d'écrire d'abord le mot correctement et ensuite de le définir. Il est souhaitable qu'au moment où la question est posée, l'enseignant rapelle le contexte dans lequel le mot est utilisé. Si les élèves réussissent ces petits tests qui doivent revenir assez fréquemment, ils peuvent arriver à maîtriser un bon bagage de mots qui leur serviront constamment par la suite. Lorsque le vocabulaire du texte est connu, on peut ensuite s'engager dans une étude plus poussée du sens du texte.

4.2 L'oral pour déclencher l'écriture

Rédaction d'une production écrite d'environ dix lignes à la suite de l'écoute de la lecture expressive d'un texte.

4.2.1 Travail préliminaire fait par l'enseignant

- présentation du sujet traité et des deux étapes: - compréhension orale
  - production écrite;
- mise en situation, clarification du référent, explication des mots difficiles;
- annonce du travail qui suivra l'audition;
- lecture expressive du texte.

4.2.2 Travail de la classe animée par l'enseignant

- à la suite de l'audition, reformulation à haute voix du texte entendu;
- mise en évidence des éléments de la situation de communication : qui?, quoi?, où?, quand?, pouquoi?, comment?;
- discussion sur le sujet, sur les aspects traités, sur les valeurs qui se dégagent du texte;
- orientation de la discussion vers le travail à effectuer;
- répétition claire des éléments qui vont apparaître dans le texte écrit par chaque élève.

L'élève doit à la suite de cet échange oral, savoir ce qu'il a à dire. Il lui reste à trouver comment organiser ses idées et comment les écrire correctement. Au début de l'année, le travail d'écriture pourrait être fait par équipes de deux élèves de langue différente. On pourra constater alors l'entraide des élèves. Plus tard, l'enseignant privilégiera le travail personnel.

4.2.3 Écriture d'un texte: types de productions écrites réalisables dans ce contexte

Résumer. Une fois que l'élève a appris à réagir et à répondre à des questions à la suite d'exercices d'écoute, l'enseignant peut avantageusement diriger sa classe vers un travail de résumé. L'élève doit savoir que, dans un résumé, on doit trouver absolument les réponses aux questions: qui?, quoi?, où?, quand?, comment?, pourquoi?, qu'on ne doit écrire que l'essentiel en laissant tomber les détails et porter attention à l'ensemble du sujet et non à une seule partie. De plus, il est normal que, dans un court résumé, on demande à l'élève de respecter l'ordre chronologique, d'adopter un ton neutre et d'utiliser de préférence, pour plus de facilité, les verbes au présent de l'indicatif. Normalement, un résumé ne doit pas contenir d'opinion personnelle; on doit s'en tenir à une version objective du texte.

Donner son avis: Il est essentiel d'apprendre à l'élève à donner son avis, son opinion sur ce qu'il entend. Il doit dire s'il est d'accord ou pas avec ce qui est dit ou lu et ce qu'il pense de bien et de mal sur le sujet. Pour l'élève allophone, c'est un exercice qui n'est pas toujours facile. Dans certaines cultures, ça ne se fait pas, ce n'est pas bien vu. Aussi, l'enseignant a avantage à faire échanger à fond les élèves sur le sujet, sur les valeurs qui se dégagent du texte et à les amener à dire le plus possible ce qu'ils en pensent. Il faut absolument que l'élève comprenne que peu importe son point de vue, il peut être acceptable, s'il est bien expliqué, justifié. C'est en se faisant sa propre idée sur le sujet à partir des discussions de la classe que l'élève saura quoi écrire. Voici le plan qu'on pourrait lui proposer:

- Présentation du sujet;
- Expression de l'opinion personnelle;
- Aspect(s) positif(s);
- Aspect(s) négatif(s);
- Conclusion : souhait.

On lui suggérera aussi d'utiliser des verbes au présent de l'indicatif.

Anticiper: Un autre travail profitable pour les élèves consiste à leur faire terminer un texte incomplet, à leur faire trouver une conclusion. Une fois la lecture terminée, il est alors essentiel de faire parler les élèves sur ce qu'ils ont compris puis ensuite de les faire discuter sur les différentes conclusions possibles. La classe peut ensuite s'entendre sur la conclusion la meilleure et en répéter clairement les principaux éléments afin que tout soit précis pour chaque élève au moment de la production écrite. L'élève sait alors très bien ce qu'il doit écrire. Lors d'un travail d'anticipation, il est souhaitable que l'élève ait devant les yeux la dernière phrase lue afin qu'il puisse enchaîner plus facilement son propre texte. Cette phrase donnera des indications sur les temps des verbes utilisés, sur le narrateur (emploi de la 1re ou de la 3e personne), sur le niveau de langue, le ton, etc. Quand ce travail de rédaction est complètement terminé, il est intéressant de faire lire aux élèves la véritable conclusion du texte pour pouvoir ensuite faire des comparaisons.

4.2.4 Travail de rédaction par l'élève

Dans les trois sortes d'exercices dont il vient d'être question, on accorde une grande place aux échanges oraux faits à la suite de l'écoute et animés par l'enseignant car ils peuvent être d'excellents déclencheurs pour la production écrite. C'est à la suite de ces discussions que l'élève réfléchit, met ses idées en ordre, et voit de quelle façon il pourrait écrire ce qu'il a à dire. Normalement, l'élève parvient à savoir très clairement quoi écrire, il lui reste à trouver la façon d'organiser son texte et de construire ses phrases avec les mots justes en étant fidèle le plus possible à la syntaxe française.

Pour ce type de production, les textes ne doivent pas être longs (dix lignes environ) et écrits à toutes les deux lignes pour laisser l'espace nécessaire aux corrections faites par l'enseignant. Si le texte a été rédigé par une équipe de deux élèves, il est important que chacun remette sa propre feuille de travail.

4.2.5 Correction par l'enseignant

En lisant les textes des élèves, l'enseignant constatera si l'élève a bien compris le sujet, la situation de communication et aussi la tâche qu'on lui a demandé d'accomplir. De plus, il va se rendre compte de la qualité d'écriture de l'élève tant au point de vue du vocabulaire qu'au point de la syntaxe et de l'orthographe.

Au moment de la correction, l'enseignant peut d'abord lire tous les textes, indiquer en rouge lisiblement soit le mot juste, la bonne orthographe, le signe de ponctuation approprié, la tournure de phrase correcte, etc. et faire une première classification :

- textes très bien réussis;
- textes moyennement réussis;
- textes mauvais.

Ensuite, après une relecture rapide de chaque texte, à l'aide de la grille suggérée pour évaluer les productions écrites, l'enseignant indique pour chaque élève la note qu'il mérite pour chaque item et fait ensuite le total.

Note:

Après trois mois passés à indiquer en rouge toutes les bonnes réponses sur les feuilles des élèves, il serait bien alors de passer à un autre moyen afin de faire progresser les élèves. L'enseignant pourrait à ce stade-ci souligner l'erreur et indiquer un numéro au-dessus qui renverrait l'élève à un mot ou à une règle déjà vu en classe. L'élève aurait alors à faire un travail de réflexion pour trouver la bonne réponse. Pour les mots nouveaux et les règles non encore étudiées, l'enseignant continuerait cependant d'indiquer lisiblement la bonne réponse au-dessus de l'erreur.

Une fois le deuxième tiers de l'année passé, l'enseignant pourrait indiquer uniquement le numéro du mot ou de la règle en rouge dans la marge vis-à-vis de la ligne où il y a l'erreur. L'élève aurait alors à augmenter son travail de réflexion pour trouver la bonne réponse. Pour les mots nouveaux et les règles non encore étudiées, l'enseignant continuerait toujours d'indiquer la bonne réponse au crayon rouge au-dessus de l'erreur.

4.2.6 Objectivation par l'élève

L'enseignant remet aux élèves les feuilles corrigées et chaque élève fait alors sa propre correction. L'élève doit obligatoirement retranscrire son texte au complet en tenant compte des corrections et des remarques écrites par l'enseignant. Il devrait avoir à sa disposition pour ce travail un dictionnaire, une grammaire et un manuel de conjugaison pour consultation si c'est nécessaire. Il ne doit laisser aucune erreur car une note de correction lui sera accordée. En effet, une note de dix points par exemple

peut être attribuée pour ce travail en enlevant deux points à chaque erreur de correction. Il faut se dire qu'en retranscrivant le texte correctement, l'élève s'habitue graduellement à l'orthographe des mots et aux tournures françaises. Il y a alors un travail important qui se fait au niveau de l'inconscient sur l'appropriation de sa nouvelle langue.

Lorsque le travail de correction est terminé, l'enseignant recueille le premier texte et le deuxième texte de l'élève. Il vérifie s'il reste des erreurs. Il s'apercevra, si c'est le premier travail de l'année, que sur certaines feuilles il y a plusieurs erreurs qui n'ont pas été corrigées. L'enseignant fait cependant ce qu'il a annoncé: l'élève perd des points. Celui-ci doit se rendre compte que ces points ont été perdus par sa propre faute, par son inattention uniquement. Il n'est jamais mauvais d'exiger de l'attention et de la rigueur si l'on veut obtenir du progrès et du succès.

4.2.7 Fin du travail de production écrite

L'enseignant, avant de remettre les deux feuilles à chaque élève, rappelle le sujet et fait à la classe des commentaires généraux sur la qualité des textes produits et sur les corrections. Il peut faire ressortir les points forts et les points faibles. Pour les points faibles, il peut donner quelques explications précises sur certaines erreurs faites par un grand nombre d'élèves.

Ensuite, l'enseignant peut faire la lecture de deux ou trois textes parmi les mieux réussis. À la fin de chacune des lectures, il peut demander aux élèves les raisons qui en font un bon texte et compléter ensuite ce qui n'a pas été dit par eux. Il faut se rappeler que lorsque l'enseignant souligne la réussite de certains élèves, c'est très important pour ceux-ci et cela donne aux autres des modèles de textes bien construits.

5. La conclusion

La réflexion pédagogique menée tout au long de ces pages veut aider l'enseignant dans sa tâche quotidienne auprès des élèves allophones nouvellement intégrés au secteur régulier et inscrits au programme "Trait d'Union". Il convient de rappeler que ce programme "vise à amener ces élèves à acquérir une plus grande maîtrise de la langue afin de leur permettre de fonctionner normalement dans l'ensemble de leurs matières scolaires et dans le milieu québécois". Cet objectif sera plus facilement atteint si l'enseignant peut compter sur l'intérêt et le support efficace des différents personnels de l'école et particulièrement des enseignants des autres matières. La collaboration de ces derniers est essentielle autant au niveau du choix des textes et du vocabulaire relié à leur matière qu'au niveau de la compréhension de l'esprit et des exigences des différentes disciplines.

Par ailleurs, si la toile de fond de l'école est profondément québécoise dans ce que ce mot révèle de plus positif et que la langue utilisée et valorisée dans le milieu est le français, il est certain que le travail de cet enseignant sera facilité et que le progrès de ces élèves sera plus rapide. Il faut être conscient qu'une intégration bien réussie entraîne l'élève dans un cheminement scolaire plus intéressant et plus dynamique et engendre des rapports harmonieux, gage d'une meilleure adaptation au Québec et d'une implication dans la vie d'ici.

6. Les annexes

ANNEXE 1

NOM DE L'ÉLÈVE: _____

GRILLE D'ÉVALUATION

POUR UN EXPOSÉ ORAL

Sur 25 points

1.	L'élève a-t-il parlé du sujet demandé ?	- oui - très bien - oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	3 2 1 0	/3
2.	Pouvait-on, en écoutant l'exposé, en retracer tous les éléments essentiels ? Pouvait-on trouver les réponses aux questions qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?	- oui - très bien - oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	3 2 1 0	/3
3.	L'élève a-t-il présenté un exposé intéressant (qui nous apprend des choses nouvelles et qu'on est porté à écouter) ?	- oui - très bien - oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	3 2 1 0	/3
4.	Le niveau de langue et le ton utilisés par l'élève convenaient-ils à l'exposé présenté et à l'auditoire ?	- oui - très bien - oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	3 2 1 0	/3
5.	Les mots choisis par l'élève étaient-ils justes, corrects et allaient-ils avec le sujet ?	- oui - très bien - oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	3 2 1 0	/3
6.	Les phrases étaient-elles structurées selon les règles de la syntaxe française ? (Ordre des mots - enchaînement des phrases - etc...)	- oui - très bien - oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	3 2 1 0	/3
7.	L'élève parlait-il assez fort ? Pouvait-on entendre facilement son exposé ?	- oui - très bien - oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	3 2 1 0	/3
8.	L'élève prononçait-il bien les mots ?	- oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	2 1 0	/2
9.	L'élève parlait-il à une vitesse normale ?	- oui - bien - oui - plus ou moins - non - pas du tout	2 1 0	/2
		TOTAL:		**/25**

ANNEXE 2

GRILLE D'ÉVALUATION

POUR UNE PRODUCTION ÉCRITE

NOTE A L'ENSEIGNANT:

Cette grille d'évaluation est très détaillée pour permettre de saisir le plus exactement possible les capacités de l'élève allophone à écrire un texte en français en respectant la situation de communication et le fonctionnement de la langue.

- D'abord, il serait important, avant de commencer la correction de la production, de lire la grille d'évaluation au complet pour connaître tous les points sur lesquels on aura à mettre une note à l'élève.

- Dans une deuxième étape, il s'agirait de lire chacune des productions une fois pour indiquer les fautes de vocabulaire, d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, etc... Cette première lecture permet aussi d'avoir un aperçu de la valeur du texte au point de vue du contenu.

- A la deuxième lecture, on place la grille d'évaluation identifiée au nom de l'élève à côté de soi et on indique pour chaque item la note méritée par celui-ci et finalement, on fait le total.

NOM DE L'ÉLÈVE: _____

GRILLE D'ÉVALUATION

POUR UNE PRODUCTION ÉCRITE

Sur 50 points

Note: *Si l'élève mérite la note la plus haute (équivalente à "très bien") pour certains numéros, il ne faut pas hésiter à la lui donner.*

A. Situation de communication

1.	L'élève a-t-il parlé du sujet demandé ?	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
		- non - pas du tout	0	/3
2.	L'élève a-t-il donné tous les éléments essentiels ? Peut-on trouver les réponses aux questions: qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
		- non - pas du tout	0	/3
3.	L'élève a-t-il écrit un texte intéressant (qui nous apprend des choses nouvelles?)	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
		- non - pas du tout	0	/3
4.	L'élève a-t-il choisi le niveau de langue approprié au sujet traité et au(x) récepteur(s) ?	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
		- non - pas du tout	0	/3
5.	En lisant le texte comprend-on facilement de qui ou de quoi il est question ?	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
	- informations suffisantes - bon choix de pronoms personnels, d'adjectifs possessifs, etc.	- non - pas du tout	0	/3
6.	L'élève a-t-il choisi des mots précis et corrects pour communiquer sa pensée ?	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
		- non - pas du tout	0	/3
7.	L'élève a-t-il produit un texte bien structuré eu égard au sujet ?	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
		- non - pas du tout	0	/3
8.	L'élève a-t-il satisfait au but poursuivi en écrivant son texte ? (convaincre, informer...)	- oui - très bien	3	
		- oui - bien	2	
		- oui - plus ou moins	1	
		- non - pas du tout	0	/3
9.	L'élève a-t-il bien choisi le titre du texte ?	- oui	1	
		- non	0	/1
		TOTAL:		**/25**

B. Fonctionnement de la langue

1. Les mots utilisés le sont-ils dans le sens qu'on leur attribue généralement et appartiennent-ils à la langue française ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout	(1 ou 2 erreurs): (3 ou 4 erreurs): (5 ou 6 erreurs): (7 erreurs et plus):	3 points 2 points 1 point 0 point	/3
2. S'il y a plus d'un aspect traité dans le texte, les idées autour de chaque aspect sont-elles regroupées dans un même paragraphe ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout		3 points 2 points 1 point 0 point	/3
3. Les connecteurs (mots-liens: adverbes, conjonctions, prépositions, etc.) sont-ils employés adéquatement pour faire des liens entre les phrases ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout	(1 ou 2 erreurs): (3 ou 4 erreurs): (5 ou 6 erreurs): (7 erreurs et plus):	3 points 2 points 1 point 0 point	/3
4. Les signes de ponctuation sont-ils utilisés adéquatement ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout	(1 ou 2 erreurs): (3 ou 4 erreurs): (5 ou 6 erreurs): (7 erreurs et plus):	3 points 2 points 1 point 0 point	/3
5. Les phrases sont-elles structurées selon les règles de la syntaxe française (ordre des mots, liens entre les mots, etc.) ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout	(1 ou 2 erreurs): (3 ou 4 erreurs): (5 ou 6 erreurs): (7 erreurs et plus):	3 points 2 points 1 point 0 point	/3
6. Les temps des verbes sont-ils bien utilisés ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout	(1 ou 2 erreurs): (3 ou 4 erreurs): (5 ou 6 erreurs): (7 erreurs et plus):	3 points 2 points 1 point 0 point	/3
7. L'orthographe d'usage est-elle respectée ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout	(1 ou 2 erreurs): (3 ou 4 erreurs): (5 ou 6 erreurs): (7 erreurs et plus):	3 points 2 points 1 point 0 point	/3
8. L'orthographe grammaticale est-elle respectée ?	oui - très bien oui - bien oui - plus ou moins non - pas du tout	(1 ou 2 erreurs): (3 ou 4 erreurs): (5 ou 6 erreurs): (7 erreurs et plus):	3 points 2 points 1 point 0 point	/3
9. L'écriture de l'élève est-elle lisible ?	- oui: - non:	1 point 0 point		/1

TOTAL: /25

GRAND TOTAL: _____/25 + _____/25 = _____/50

Collection "Trait d'Union"

Documents disponibles:

Programme local d'intégration des élèves allophones du secondaire visant à les habiliter à poursuivre l'ensemble de leurs apprentissages au secteur français régulier (4 crédits) M. Gravel et N. Tardif, 1986: édition expérimentale.
1987: édition finale.

Ce programme vise la clientèle des élèves allophones sortant des classes d'accueil et dont la maîtrise du français n'est pas encore suffisante pour fonctionner normalement au secteur régulier du secondaire. Ce programme est basé sur les connaissances, les habiletés et les techniques nécessaires en oral, en lecture et en écriture pour permettre à l'élève d'améliorer sa compétence de communication et le rendre plus apte à réussir dans l'ensemble de ses matières.

Test diagnostique M. Gravel, 1987: version expérimentale
1988: version définitive.

Ce test tente de cerner chez l'élève allophone arrivant au secteur régulier le degré de maîtrise de la langue française. Comme on cherche à saisir tout le comportement langagier de l'élève et à vérifier les assises de la langue, on touche à l'oral, à la lecture et à l'écriture; le test comporte trois parties et il est discriminatoire. Le test ne veut pas être une évaluation des apprentissages faits à l'accueil ni déterminer le niveau du secondaire dans lequel l'élève doit être classé. Il se veut plutôt un complément au bulletin et aux autres renseignements fournis par l'enseignant de l'accueil pour déterminer les services pédagogiques nécessaires à l'élève: soutien linguistique, regroupement d'allophones, programme "Trait d'Union", etc. La partie de l'élève est accompagnée d'un guide d'utilisation pour l'enseignant.

Organisation de la matière M. Gravel, 1988.

Ce document regroupe les objectifs du programme **Trait d'Union** et les partages en trois étapes. Dans chaque étape, on retourve trois parties: l'oral, la lecture et l'écriture. On donne aussi des indications pour l'évaluation formative en cours et en fin d'étape.

Trois évaluations de fin d'étape: productions écrites M. Gravel, 1988 (édition expérimentale).

Pour chacune des trois évaluations, on précise l'objectif visé ainsi que les consignes d'utilisation. On propose également une mise en situation détaillée de même qu'une démarche d'objectivation en rapport avec une grille d'évaluation.

71107

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

- CE LIVRE DOIT ÊTRE RENDU À LA DERNIÈRE DATE INDIQUÉE CI-DESSOUS.
- THIS BOOK MUST BE RETURNED ON THE LAST DATE SHOWN HEREUNDER.

P 084 (88-06)